

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Réuni en Conseil scientifique territorial de Bordeaux		
Catégorie : Etudes Scientifiques		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : 23/03/2018	Date d'examen: 06/06/18	
Décision n° 2018-14		
Date de validation officielle : 06/06/18	Objet : AVIS  <b>Plan Régional d'actions en faveur des Odonates du territoire aquitain</b>	Vote ----- Présents : 11 Représentés : 24 Votes autorisés : 33 ----- Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 3

### Contexte de la demande

David SOULET, du CEN Aquitaine, présente le dispositif.

Le PRA Odonates d'Aquitaine a été validé par le CSRPN en 2013 pour la période 2013 – 2018.

La présentation de ce jour vise à actualiser les informations sur l'avancement du projet et expliciter des actions qui ont pu être précisées depuis 2013. Il s'agit de soumettre au CSRPN la situation pour connaître ses observations.

Le PRA, qui concerne 10 espèces (+2), est une déclinaison du PNA odonates qui concerne 18 espèces.

Le PRA poursuit 3 axes d'actions.

De 2013 à 2016 ont été poursuivis les projets suivants :

- Un pré-atlas des odonates d'Aquitaine publié en 2016
- La liste rouge des odonates d'Aquitaine avec 10 espèces menacées sur les 72 recensées.
- Une amélioration des connaissances sur les Leucorrhines, Gomphus flavipes et Macromia splendens.
- Des actions de lutte contre la dégradation des « lagunes » à Leucorrhines dans les Landes, en partenariat notamment avec le CD40, et en Gironde, dans et avec les communes de Mios et Hourtin : conventions d'usages et partenariats locaux.
- Formation de professionnels et de bénévoles (130), originaires de BEP, ONF, Agents de collectivités, RNN, APN, ...
- Animation du plan.
- Développement et gestion d'une base de données régionale du CEN sur les Odonates.

En 2017 et 2018, le PRAO a également permis :

- Un accompagnement des animateurs N2000 pour la prise en compte des Odonates d'intérêt communautaire (IC) et améliorer le taux de correction des formulaires standard des données (FSD).
- Un atlas est en cours de création avec une animation, l'orientation de campagnes et de camps de prospection, la création d'une interface web, et le projet de publication en 2021. Les Leucorrhines ont nettement bénéficié d'une amélioration de la connaissance.
- Une proposition d'analyse biogéographique génétique est en cours.
- L'actualisation de la répartition des odonates les plus rares en Aquitaine montre une meilleure connaissance sur la répartition et l'écologie de Gomphus flavipes, et l'absence de responsabilité majeure de l'Aquitaine pour Macromia splendens.
- Les espèces de montagne font l'objet de prospections.

- La lutte contre la dégradation des lagunes vise à la protection des sites de reproduction des Leucorrhines. Une hiérarchie des enjeux, des pré-diagnostic, une animation foncière, l'élaboration de notices de gestion sont conduits. Le rempoissonnement pose question.
- La synthèse bibliographique conduite sur les odonates d'eaux courantes constitue un sujet épineux, notamment dans les concertations avec les gestionnaires autour de l'intégration des enjeux d'odonates du PRAO dans les politiques publiques.
- La classification des cours d'eau actuellement à l'étude pose particulièrement question pour l'Agrion de Mercure. Un partenariat est recherché avec les DDT(M). Une proposition a été faite à l'AFB de préciser la répartition de cette espèce dans les Pyrénées-Atlantiques (PA) à la maille 10x10km. Une réflexion similaire est engagée en Lot-et-Garonne.

### Examen du CSRPN.

Les échanges durant, et après la présentation, ont porté sur les points suivants :

- La question de la gestion des données dans les BdD et notamment celle des doublons dans le cas de saisies multiples dans différentes bases. Le SINP peut apporter une réponse à ce problème, néanmoins des règles de saisie unique seraient opportunes.
- La difficulté à disposer de toutes les données, remontées au niveau national depuis 2005. Cela conduit à une vision un peu optimiste de la répartition.
- L'action de formation concourt à l'élargissement des publics.
- L'évolution des PRA au vu de l'environnement modifié par la fusion des régions qui impose une coordination des acteurs attendue par la DREAL et par la Région dans une perspective d'ensemblier.
- L'intégration à venir dans les futurs PNA de la dimension biogéographique.
- Les FSD n'ont pas vu de retrait d'espèces d'odonates.
- Le travail sur l'atlas matérialise un niveau de connaissance où les lacunes sont le reflet de l'absence d'observateurs. Pour le groupe de Leucorrhines la répartition des populations entre le Maine et Loire, la Franche-Comté, et l'Aquitaine reflète l'existence de sites et sous sites dont la valeur populationnelle serait à évaluer par le biais d'échantillonnages génétiques (ramassage d'exuvies).
- La production d'atlas engendre un gros effort humain et financier pour les inventaires, qui pose question en regard de l'énergie nécessaire pour favoriser la conservation. Y a-t-il réelle utilité ? La production d'un atlas permet de mettre à plat l'état de la connaissance de fournir les moyens de concevoir l'état de vulnérabilité des espèces visées et enfin de proposer le cadre d'actions de conservation.
- La bonne connaissance du potentiel des lagunes est entravée dans la partie Landes de Gascogne du Lot-et-Garonne du fait des nombreuses enclosures qui interdisent l'accès aux naturalistes.
- Les méthodes de classification des cours d'eau en statut cours d'eau ou fossé ont des conséquences en matière de gestion « écologique » des abords, les fossés n'étant pas soumis à l'obligation environnementale des bandes enherbées.
- La différence entre hiérarchie des enjeux et hiérarchie des actions
- Des interrogations sur le rempoissonnement et la conservation des odonates. Un approfondissement bibliographique sur les interactions empoissonnement et conservation des odonates est à produire.

Le rapporteur du PRAO formule les éléments suivants :

- Pour les campagnes d'exuvies, le protocole de recherche doit intégrer les secteurs de données historiques (Cenon, Cestas, Moliets et Maa).
- La pression d'observation et l'ancienneté des données doivent nourrir la hiérarchie des choix du CEN.
- Il faut renforcer l'amélioration de la qualité des habitats.

- Une approche diachronique sur l'occupation des sols des stations historiques serait utile.
- Il convient de mieux identifier les modalités de gestion.

### **Décision du CSRPN N-A, CST-B**

Au vu de tous ces éléments le président souhaite soumettre le PRA Odonates au vote du CSRPN.

Aux questions suivantes :

+ les opérations présentées sont elles correctes ?

+ le programme méthodologique est il cohérent ?

le conseil répond positivement.

Le président soumet la proposition d'avis favorable pour le PRA Odonates Aquitaine au vote.

**Le CSRPN N-A, réuni en CST de Bordeaux après délibération et vote, émet une décision d'avis favorable au programme proposé par le CEN pour le Plan régional d'Actions en faveur des Odonates sur le territoire aquitain de Nouvelle-Aquitaine.**

A Bordeaux, le 6 juin 2018.

Le Président du CSRPN N-A

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Chabrol', with a large, stylized initial 'L'.

Laurent CHABROL